



Infirmier·ère·s spécialisé·e·s  
en médecine intégrative

Pflegefachfrauen und Pflegefachmänner  
Spezialisiert in Integrativer Medizin

Infermieri·e spzializzati·e  
in medicina integrativa

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Je souhaite participer au cours de formation continue du samedi 28 mars 2026 :

**Titre du cours :**

**De la théorie à l'accompagnement infirmier en phytothérapie**

**Lieu :** Lausanne, maison de la communication, av. de Flormont 1

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse complète :**  
(Rue, n°, code postale, ville)

**N° de téléphone :**

**Email :**

Je suis membre ISMI-PSIM et je verse CHF 200.-

Je ne suis pas membre ISMI-PSIM et je verse CHF 250.-

*Merci de cocher la case*

Merci d'adresser votre inscription à l'adresse mail ci-dessous et de payer au moyen du bulletin de versement ci-joint.

**Email :** [info@ismi-psim.ch](mailto:info@ismi-psim.ch)

J'ai pris connaissance des conditions générales au verso de ce document et je les accepte. Je m'engage à respecter le délai de paiement

*Merci de cocher la case*

Lieu et date :

Signature :

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### **Inscription**

L'inscription à une formation ISMI-PSIM se fait au moyen du bulletin d'inscription au verso duquel se trouvent les dispositions générales.

La date limite d'inscription à une formation est à quinze jours avant le début du cours mais ISMI-PSIM peut accepter une inscription au-delà de ce délai si le nombre maximum de participant.e.s n'est pas atteint.

Lors de l'inscription, les participant.e.s prennent connaissance des dispositions générales et s'engagent, par leur signature, à les respecter.

ISMI-PSIM peut annuler une formation ou reporter cette dernière en cas de manque de participant.e.

En cas d'annulation de la formation par ISMI-PSIM, le montant payé par les participant.e.s sera remboursé.

### **Frais d'écolage**

Le paiement de l'écolage ne se fait qu'au moyen du bulletin de versement joint. Si le paiement se fait par versement au guichet postal, il doit être majoré de Fr.5.-.

Le montant de la formation doit être payé un mois avant le début du cours ou au moment de l'inscription.

### **Annulation de formation**

Toute annulation de formation par un.e participant.e doit être annoncée à ISMI-PSIM par courriel.

Les frais d'annulation dépendent du délai entre le jour de l'annulation et le début de la formation :

- Pas de frais d'écolage 1 mois à 16 jours avant le début du cours
- 50 % de l'écolage de 15 jours à 2 jours avant le début du cours
- 100 % de l'écolage moins de 48 h avant le début du cours

En cas d'absence du.de la participant.e à la formation, l'intégralité du montant de la formation est due en l'absence de justification valable (maladie par exemple).

### **Contrôle des présences**

Les participant.e.s confirment leur présence au cours en signant la feuille des présences chaque jour.

### **Nombre de participant.e.s**

Pour permettre une formation de qualité, un nombre minimal et maximal de participant.e.s est défini. Les places seront octroyées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions à condition que le paiement du cours soit effectué dans le délai imparti.

### **Attestation**

A la fin de la formation continue, une attestation de présence est remise aux participant.e.s qui auront suivi au minimum 80 % de la formation.

**Récépissé**

Compte / Payable à  
CH81 0900 0000 1712 3589 2  
ISMI-PSIM  
1168 Villars-sous-Yens

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHF		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Point de dépôt					

**Section paiement****Compte / Payable à**

CH81 0900 0000 1712 3589 2

ISMI-PSIM

1168 Villars-sous-Yens

**Informations supplémentaires**

Cours PHYTOTHERAPIE 2 du 28.03.2026

Payable par (nom/adresse)

Monnaie	Montant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CHF		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Point de dépôt					